

UN DIALOGUE DE SOURDS CHEZ B-CS

Ce vendredi 5/07/2024, la direction de B-CS a envoyé un communiqué vers l'ensemble des accompagnateurs de train.



La publication porte sur six points :

- Le recrutement
- Le Gsm X-Cover
- La sécurité sociétale (dossier Tico-Assist)
- La formation permanente (e-learning)
- Les agents de liaison dans les dépôts
- Les primes (avenir de la vente des billets dans les trains)



Nous pouvons être positifs sur les deux premiers points : le recrutement nécessaire continue dans le bon sens (228 accompagnateurs en plus par rapport à juillet 2023) et pour la fourniture du Gsm X-Cover.

Sur les quatre autres points, contrairement à certaines positions d'autres organisations syndicales, nous y sommes opposés et nous l'avons déjà exprimé lors des différentes instances (groupe de travail, sous-commission paritaire, commission paritaire nationale, Comité National de la Formation (C.N.F)) et bien entendu au travers de nos différentes communications.

Lors de la commission paritaire nationale du 4 juillet 2024, le point sur les Assists -Tico était à l'ordre du jour.



Lors de cette dernière, nous avons argumenté notre position sur notre refus du dossier pour les raisons suivantes :

- Diminution du nombre des Assists.
- Assists déguisés en Tico.
- Tico papillon.
- Répartition des sièges de travail Tico, absence de ces agents à Hasselt, Courtrai et dans la région du Luxembourg.
- La proposition de l'allocation de fonction est insuffisante.

Les deux autres organisations syndicales siégeant à la Commission paritaire nationale ont émis un avis positif.

Le dossier sur la formation permanente qui sera remplacée pour la période Q2 par un e-learning a été discuté au C.N.F du lundi 24 juin. Ce dossier est apparu une première fois en 2022 et nous avons toujours refusé d'en discuter vu le climat sur le terrain.

Malheureusement, la direction est revenue avec le dossier pour une implantation effective, à partir de janvier 2025, des e-learning dans les nouvelles séries, à savoir 6 fois une heure insérées dans les prestations.



Nous avons émis une nouvelle fois une position négative, car nous avons toujours été contre les e-learning. La formation permanente doit rester en présentiel vu l'importance du contact avec les agents.

La position du front commun était négative.

Pour les agents de liaison, hormis en groupe de travail où l'information a été donnée, la suppression effective dans les 13 dépôts était bien reprise dans le document de travail.

Nous n'avons reçu aucun document pour l'ensemble des 3 dossiers et nous l'avons demandé à plusieurs reprises lors de la Sous-Commission Paritaire Nationale. Pour notre organisation syndicale, depuis le premier groupe de travail de la filière accompagnement, ces 3 dossiers étaient bien liés et non séparés. De plus, ils étaient bien présents dans les documents du groupe de travail.

On peut constater le mépris de la direction pour notre organisation syndicale alors que nous représentons la position de nos affiliés, agents du terrain.

Pour le dernier point sur les primes de régularisation et plus précisément sur la révision du montant de l'allocation à 3,50€ à partir du 21ème voyageur, nous avons en effet accepté cette modification lors de la Commission Paritaire Nationale du 13 mai 2024.



Nous restons néanmoins prudents concernant la vision de la direction sur la pérennité de la vente de billets à bord du train. Notre position est claire depuis le début : la régularisation du voyageur doit encore être possible pour l'accompagnateur qui doit pouvoir vendre un billet dans le train (dans certaines circonstances, c'est une belle porte de sortie avant une agression).

Ce paramètre important reste pour l'instant sans réponse. Quid de qui sera notre nouveau Ministre de la Mobilité du prochain gouvernement et quelle politique commerciale sera défendue par ce dernier.

Vu l'importance des différents dossiers, nous allons prochainement vous rencontrer dans les différents dépôts avec les permanents, délégués et militants.

Le but de cette démarche sera de vous expliquer en détail la vision de la direction et ensuite de lui communiquer le retour du terrain.



Il est essentiel de rester soudé devant une direction qui avance sans concertation et n'écoute pas les acteurs sur le terrain. A nous de défendre notre vision de demain pour nos accompagnateurs et les voyageurs.

Le secrétaire national

Moers Thierry

